



## Allemagne/france - objets non commandé reçus en plus

Par **jeanclaude21**, le **09/08/2011** à **17:07**

Bonjour,

Lors d'une commande sur un gros magasin de musique allemand, pour une valeur de 790€, je me suis retrouvé à la livraison avec environ 1000€ de matériel en plus que je n'avais pas commandé.

Le magasin a déjà mis un peu plus de 2 semaines pour m'expédier une commande qui aurait du être livrée en 3 jours. J'ai appelé 2 fois, et on a pas su me donner des explications. La commande est incomplète, il manque des articles. Peut être une livraison partielle, mais ces articles étaient dispos lors de ma commande.

Sur le bon de livraison/facture, c'est pourtant la copie exacte de mon panier.

J'ai été livré en UPS, et c'était bien mon nom sur les colis.

Avec cette commande j'en suis à 1200€ de commande chez eux.

Je n'ai pas été contacté par la magasin.

J'y connais rien, mais il me semble que la loi française m'oblige à renvoyer et à signaler au magasin. Or le magasin est allemand, je suis en france, comment ça se passe au niveau de la loi ?

Les CGV sont en anglais et ne précisent pas ce genre de problème :

[http://images.musicstore.de/intershop/images/allgemeineseiten/AGB-PDF/agb\\_en.pdf](http://images.musicstore.de/intershop/images/allgemeineseiten/AGB-PDF/agb_en.pdf)